

Contacts CSA – Pôle Opinion-Corporate :

Agnès BALLE – Directrice d'études

Marek KUBISTA – Chargé d'études

Les Français et la criminalité identitaire

Sondage de l'Institut CSA

Conférence de presse du 10 octobre 2012



Fiche technique du sondage

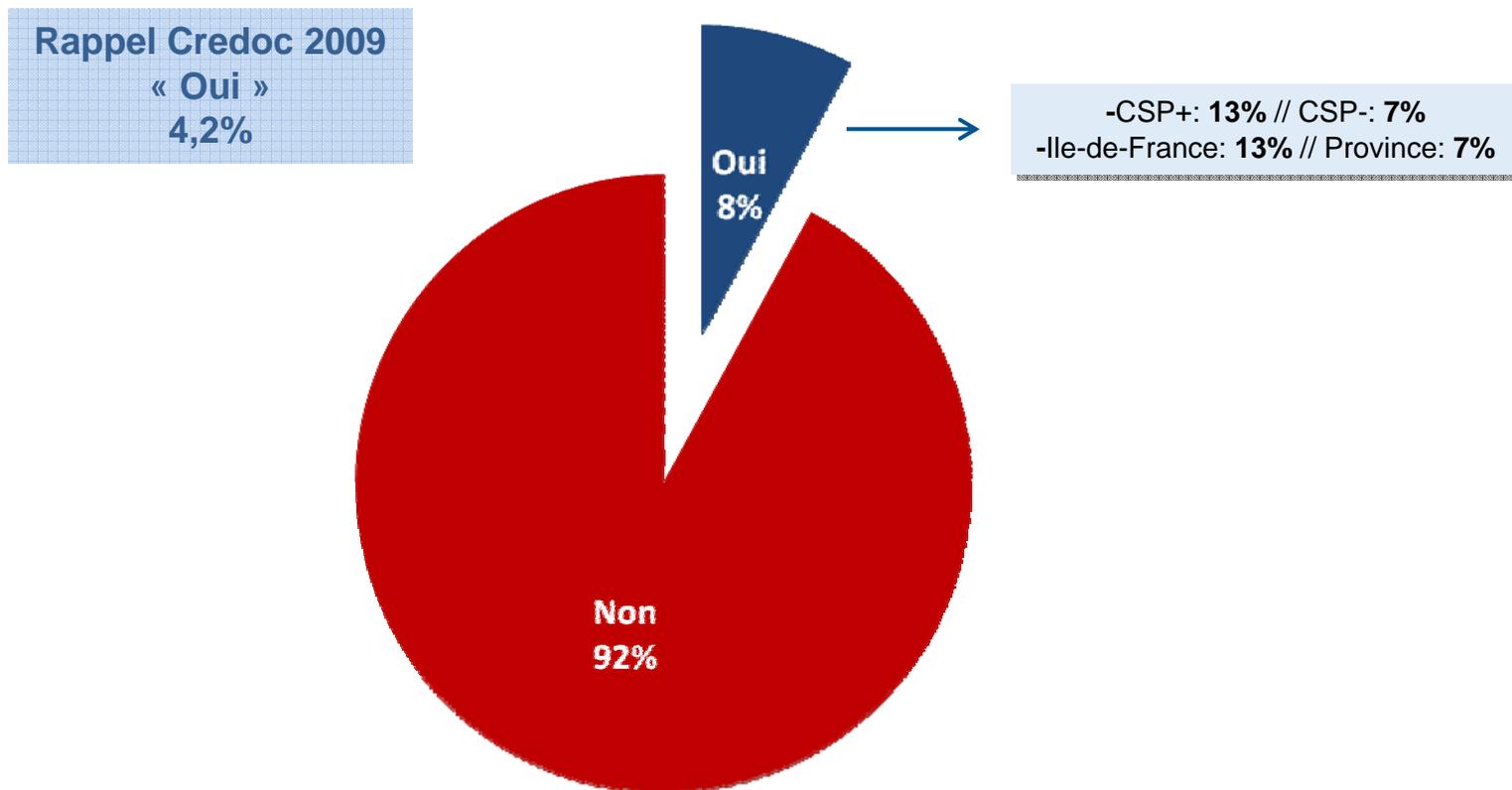
- **Sondage exclusif CSA / FELLOWES réalisé par téléphone les 29 et 30 août 2012.**
- Echantillon national représentatif de **1050 personnes âgées de 15 ans et plus**, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge et profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

I. La perception des Français de la criminalité identitaire

8% des Français déclarent avoir été victime d'usurpation d'identité au cours des 10 dernières années

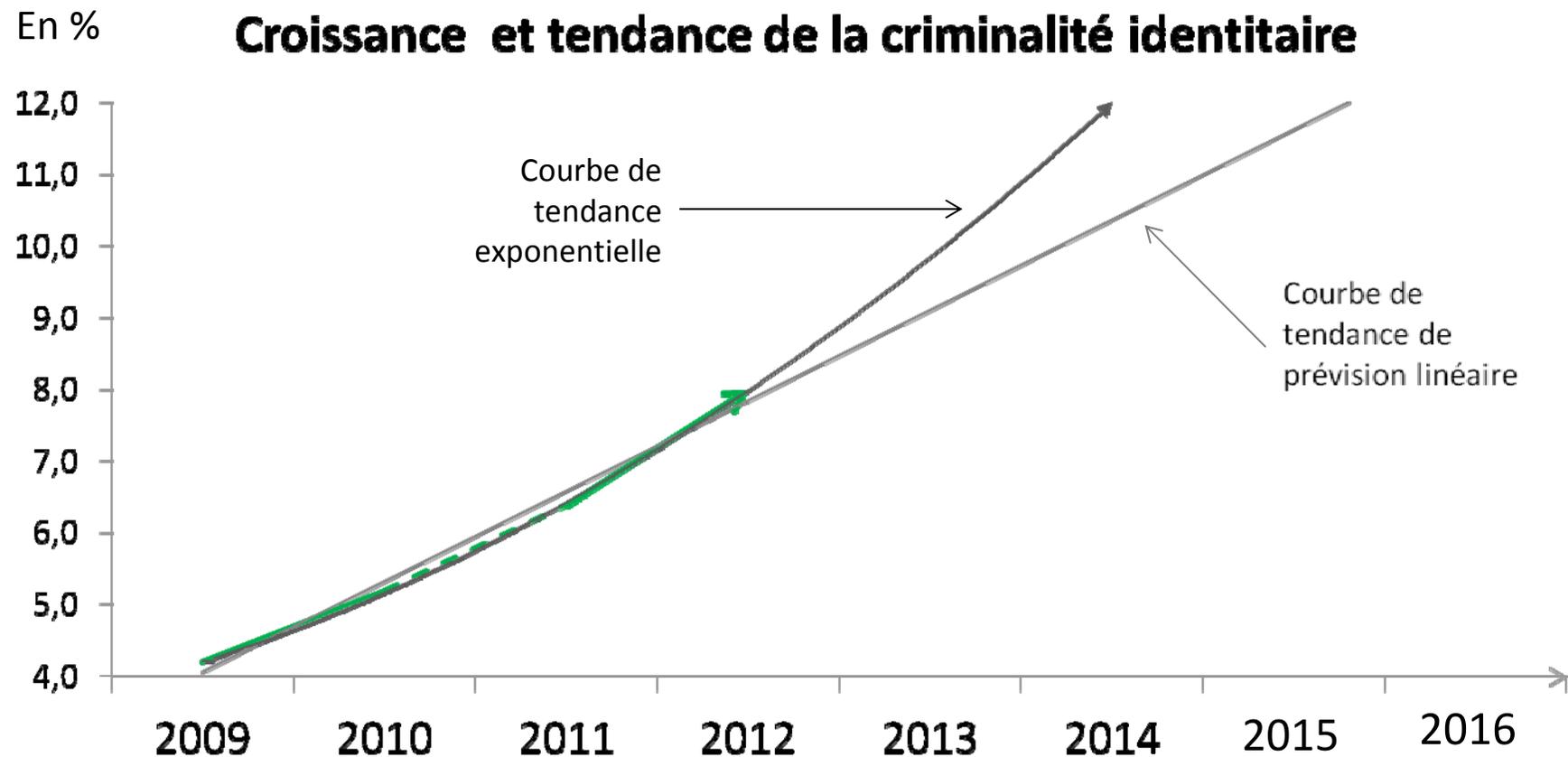
- QUESTION – Au cours des 10 dernières années, c'est à dire depuis 2002, avez-vous été victime d'une usurpation d'identité, c'est-à-dire l'usage à des fins malhonnêtes de données personnelles afin de contracter un emprunt, de prendre une carte de crédit ou de réaliser toutes autres actions interdites par la loi avec l'identité ?**

Ensemble des Français



Tendance à la hausse du phénomène criminel

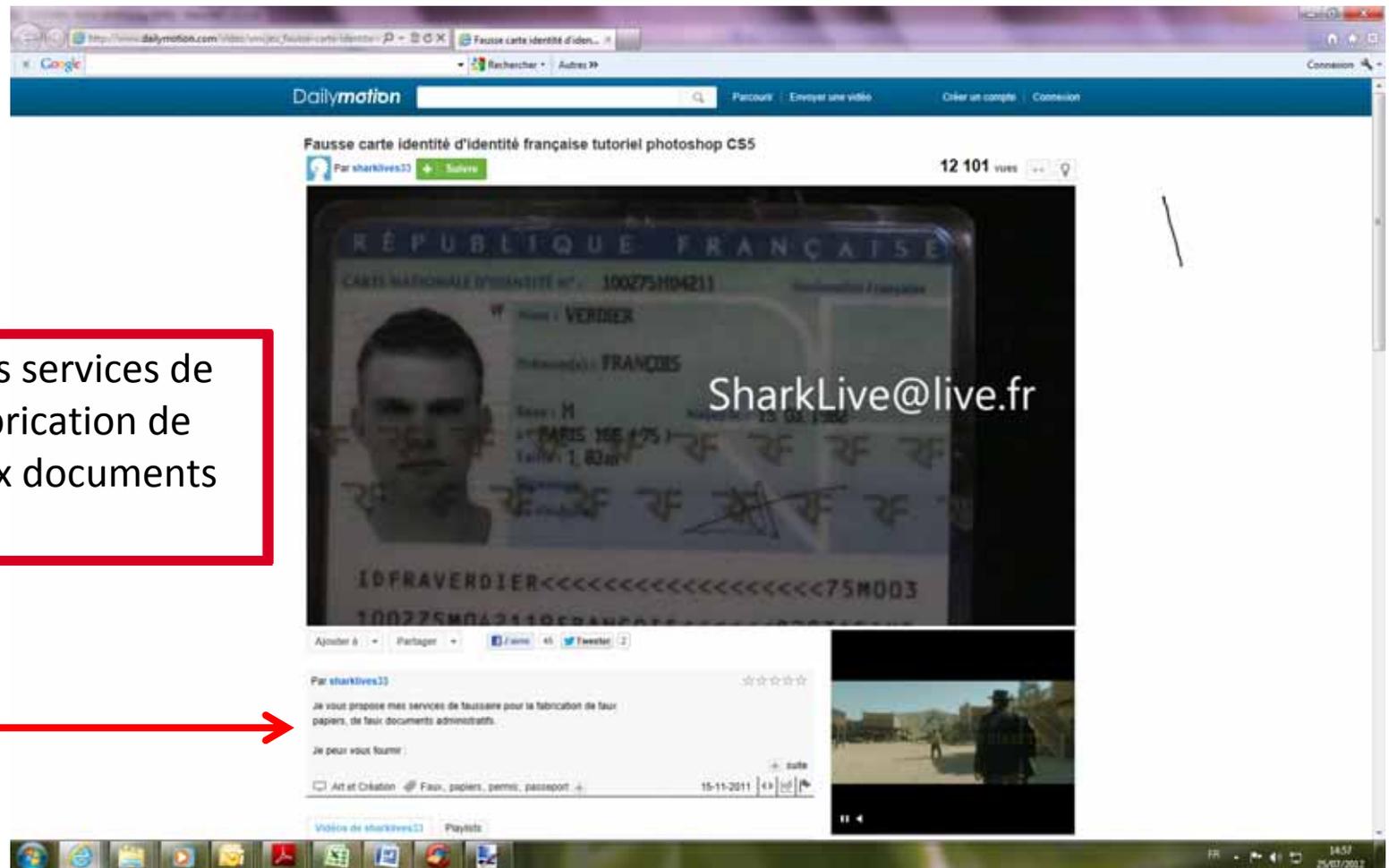
Le phénomène a presque doublé. La tendance de croissance de la criminalité identitaire est toujours à la hausse !



Tendance à la hausse du phénomène criminel

Les réseaux criminels et leurs faussaires spécialisés ne se cachent plus tant la demande est forte et le risque pénal faible.

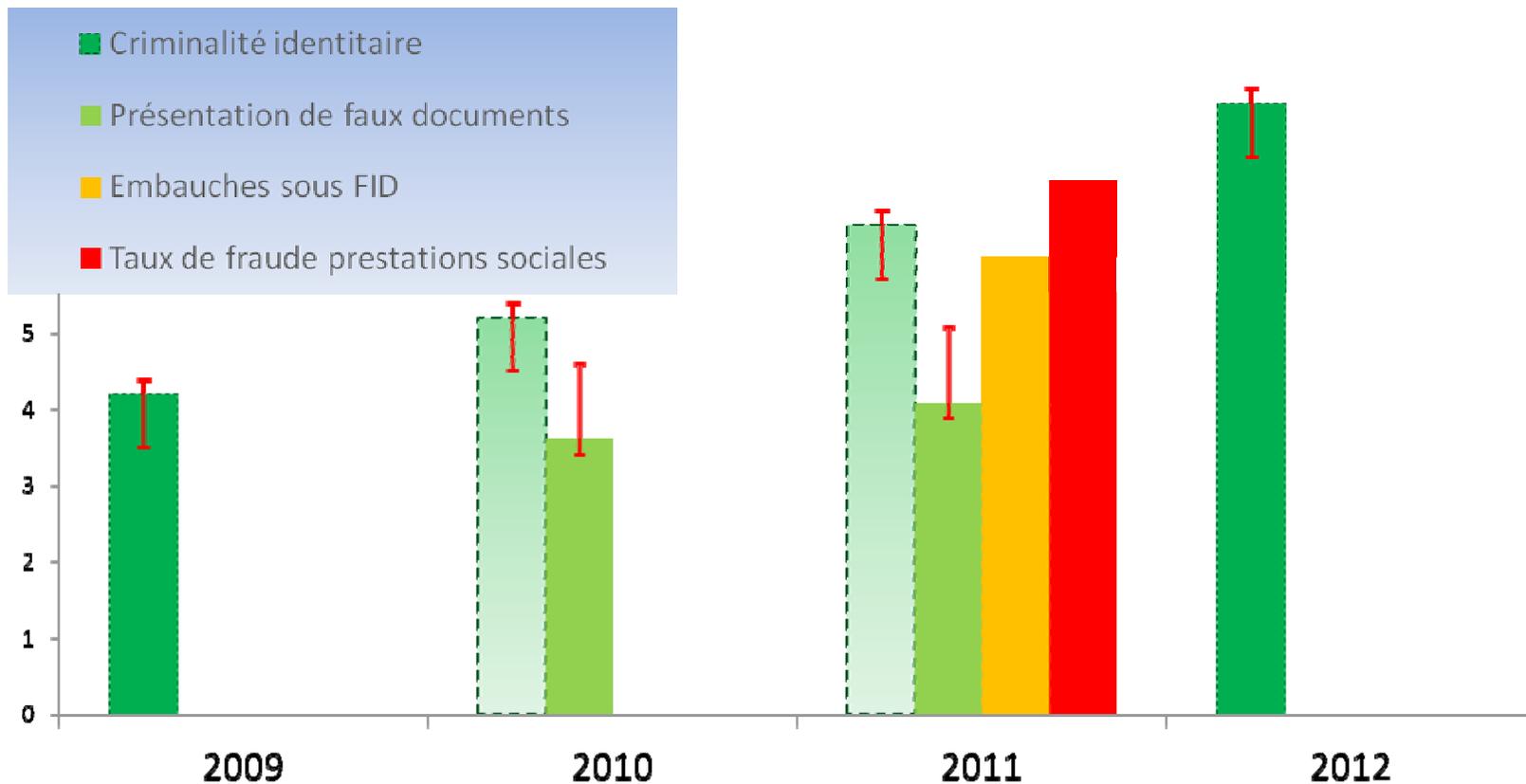
Je vous propose mes services de faussaire pour la fabrication de faux papiers, de faux documents administratifs.



Tendance à la hausse du phénomène criminel

D'autres observations statistiques confirment parfaitement les résultats de l'enquête CSA

Recoupements et conjonctions avec observations statistiques

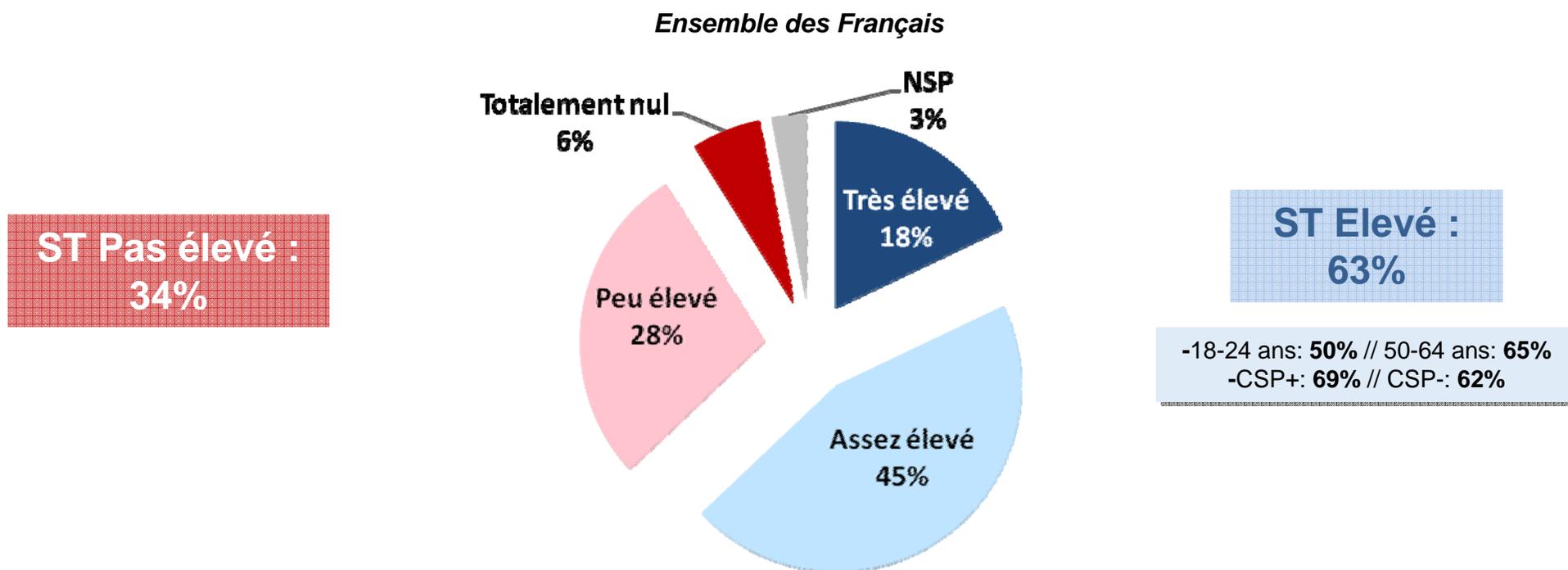


Sources: dans l'ordre d'apparition : CREDOC / CSA; Reso-Club ; Travail de recherche Université Paris 2 ; DNLF Ministère de l'Intérieur et Ministère du Budget.

La perception d'un risque élevé de criminalité identitaire à l'échelle individuelle

- QUESTION** – La criminalité identitaire est constituée de toutes les infractions délictuelles ou criminelles qui peuvent toucher de quelque manière que ce soit l'identité d'une personne physique ou morale. Elle comprend notamment toutes les infractions liées à la fraude documentaire des données personnelles (faux, usage de faux, faux administratif, escroquerie numérique, atteinte à un système de données) ainsi que toutes les atteintes - supportés ou non par des faux documents-, usages frauduleux, échanges d'Etat civil dans le but de tromper ou d'abuser autrui, comme par exemple l'usurpation d'identité.

Vous personnellement, pensez-vous que le risque d'être victime de criminalité identitaire est...

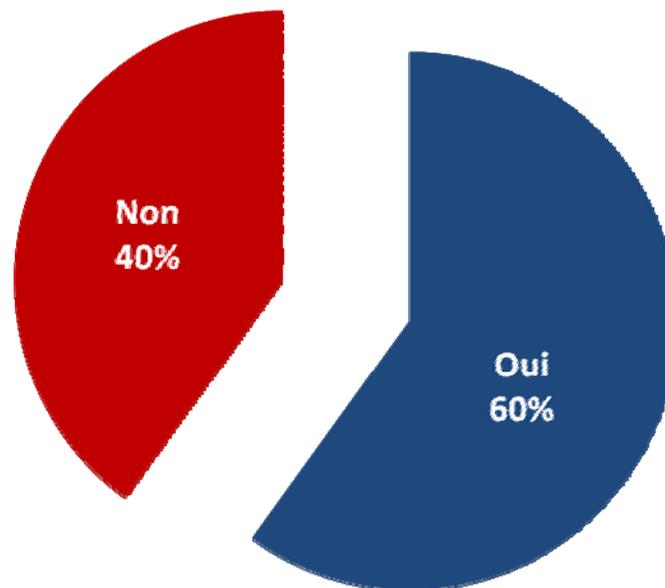


II. Connaissance de la valeur financière de l'identité

6 Français sur 10 au courant que des documents contenant des données personnelles sont parfois revendus de manière illégale

- **QUESTION** – Des documents contenant des informations sur l'identité d'une personne comme des photocopies d'une carte d'identité, d'un acte de naissance, d'un permis de conduire ou d'une fiche de paie sont parfois revendus de manière illégale au marché noir. Le saviez-vous ?

Ensemble des Français



-18-24 ans: **44%** // 50-64 ans: **70%**
-CSP+: **69%** // CSP-: **53%**

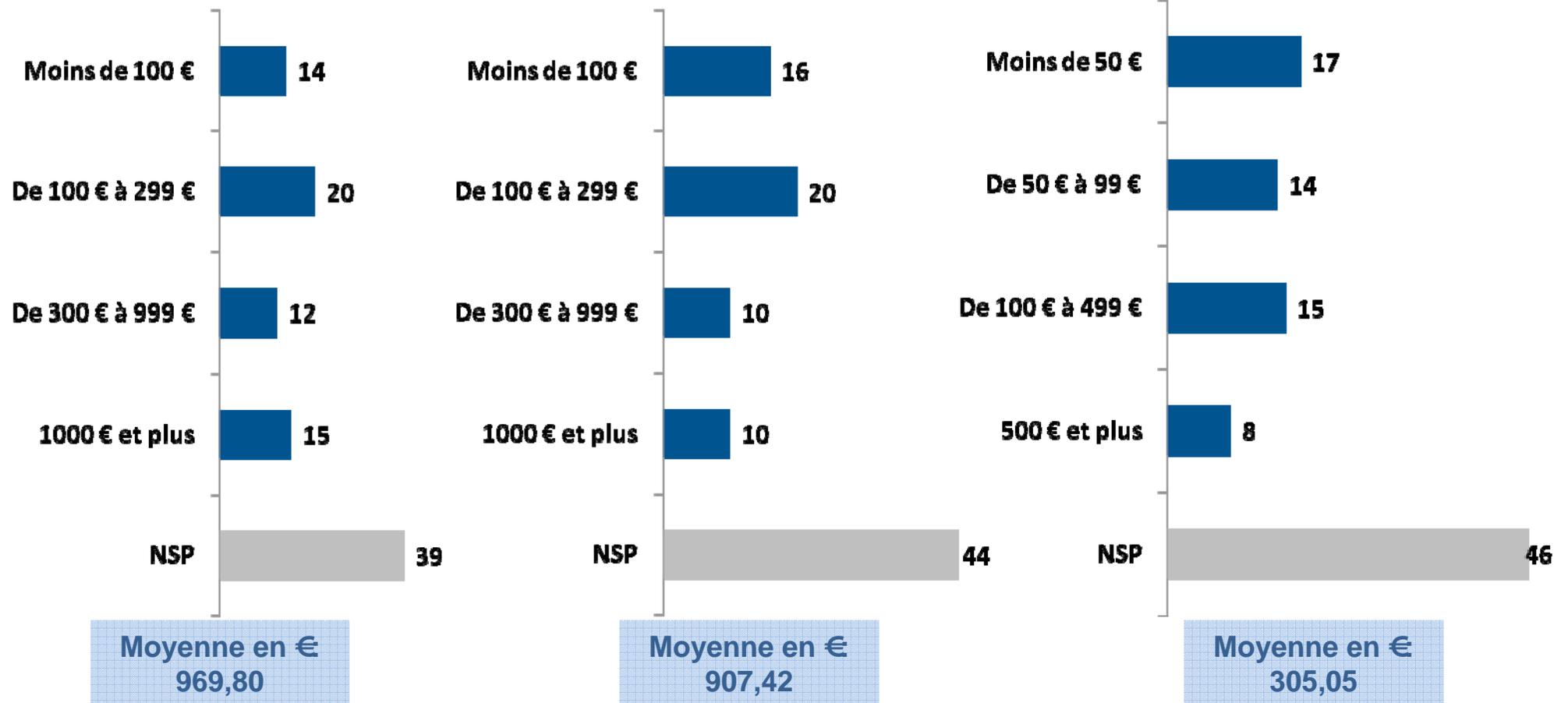
Une majorité relative de Français ignore la valeur financière de leur identité

- QUESTION – D'après vous, à combien se revend une photocopie de carte d'identité sur le marché noir ?

- QUESTION – D'après vous, à combien se revend une photocopie d'un relevé d'identité bancaire ou RIB sur le marché noir ?

- QUESTION – D'après vous, à combien se revend une photocopie d'une facture de téléphone sur le marché noir ?

Ensemble des Français



La valeur intrinsèque du document papier

La criminalité identitaire s'est adaptée au fur et à mesure que les Etats prennent des mesures de lutte contre ce fléau :

AVANT 1980
Fabrication artisanale + vols de papiers d'identité

1990-2000
Usage d'identités fictives et usurpations d'identité

2000-2010
Industrialisation du phénomène

2010-2012
Apparition des Packs

Malgré les avancées technologiques, les sécurités, la biométrie, le document papier reste la vulnérabilité de l'identité des citoyens. La valeur accordée au papier reste forte, puisque nos concitoyens considèrent toujours aujourd'hui que :

document = identité



Les nouvelles formes de criminalité identitaire

Le pack : plusieurs documents d'identité, en copie ou en originaux, accompagnés de leurs corollaires administratifs.

Grace à ce lot de copies cohérentes, l'acheteur final du pack va pouvoir entamer des démarches administratives, prétendre avoir perdu ses documents, et sur la foi de ses déclarations parfaitement concordantes, se refaire délivrer indûment, des documents originaux à son effigie.

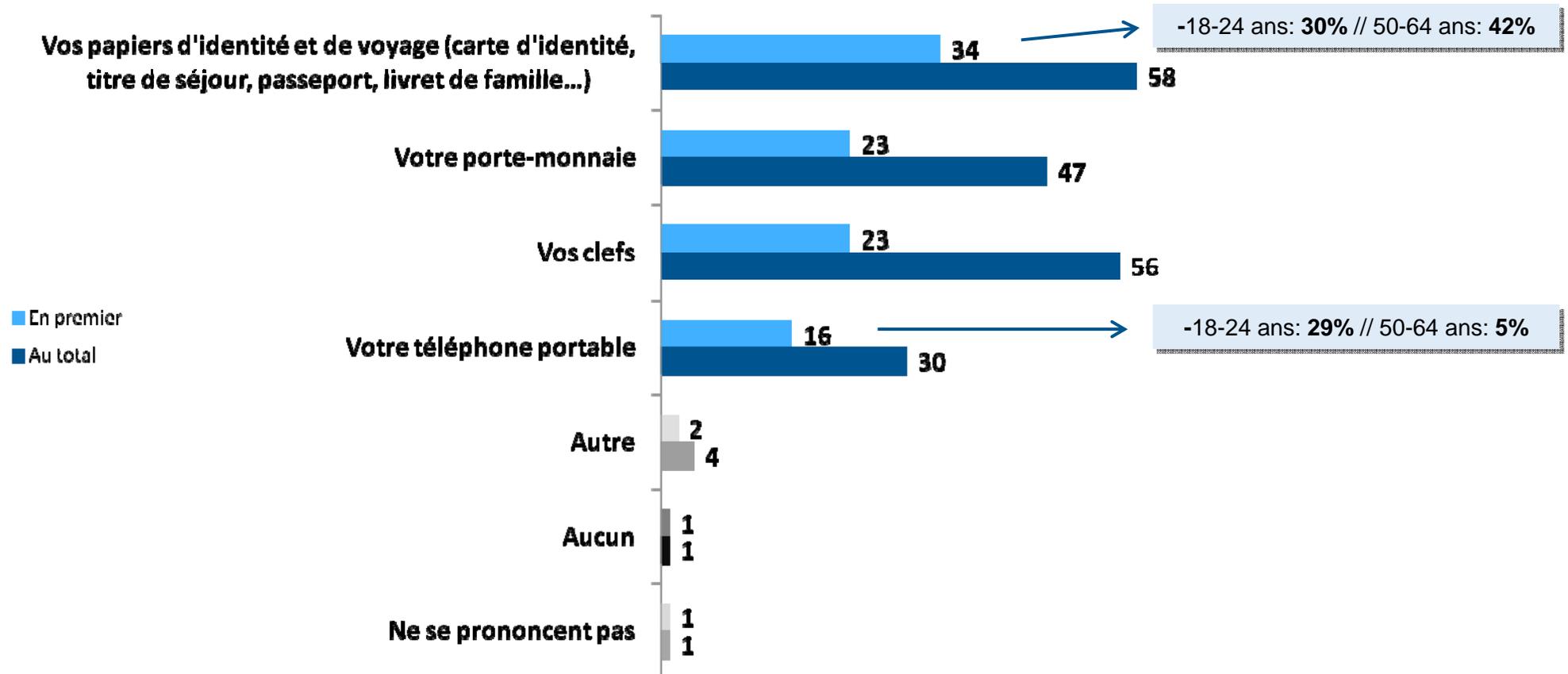


III. Attitudes et comportements des Français à l'égard des données personnelles

Les papiers d'identité et de voyage, objets surveillés avec le plus d'attention par les Français

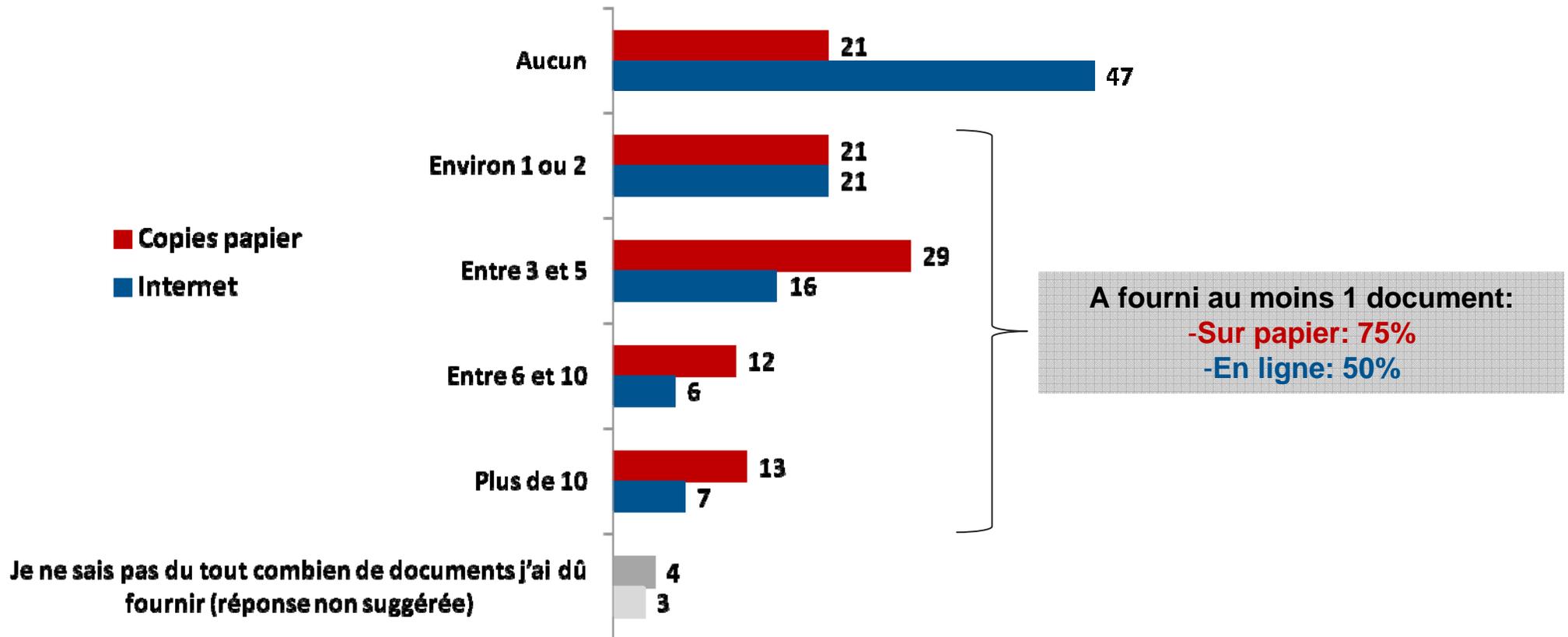
- QUESTION – Pouvez-vous me dire quels sont les objets qu'en général vous surveillez avec le plus d'attention ? En premier ? En second ?

Ensemble des Français



Les copies papiers plus utilisées qu'internet pour transmettre des données personnelles

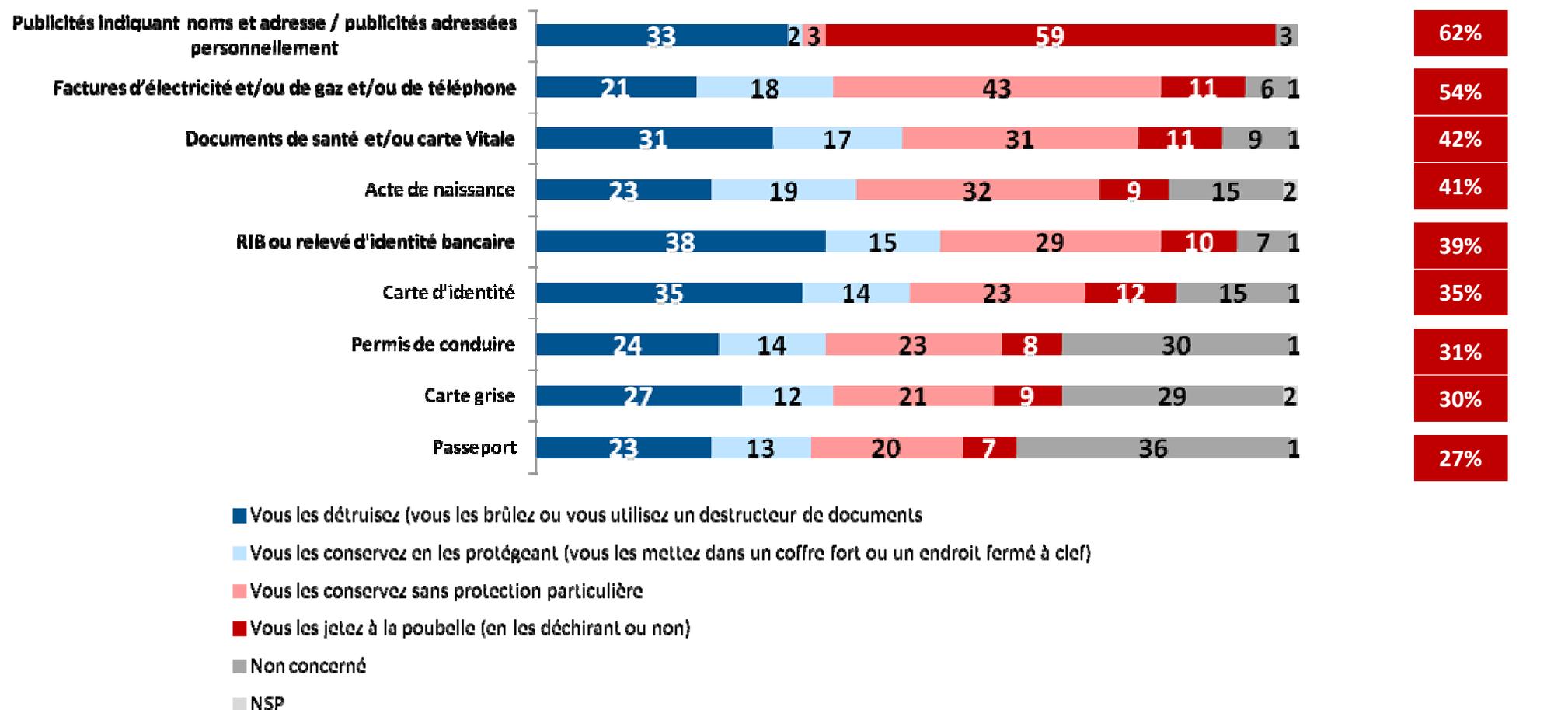
- Pour effectuer différents types de démarches comme ouvrir un compte bancaire, louer un appartement ou souscrire un abonnement, une administration ou une entreprise vous demande souvent de fournir des copies papier de vos données personnelles, comme votre carte d'identité. Pourriez-vous évaluer le nombre de documents contenant des données personnelles que vous avez dû fournir au cours des 12 derniers mois ?
- Pour effectuer ces mêmes démarches, une administration ou une entreprise vous demande parfois de communiquer vos données personnelles en ligne (envoi par mail ou remplissage de formulaire en ligne). Pourriez-vous évaluer le nombre de fois que vous avez dû communiquer vos données personnelles au cours des 12 derniers mois ?



Des habitudes qui varient principalement entre destruction et conservation sans protection particulière des documents contenant des données personnelles

- QUESTION – Et pour chacun des documents suivants, que faites-vous de leurs copies lorsque vous n'en avez plus l'utilité ou qu'ils arrivent à expiration ?

Ensemble des Français

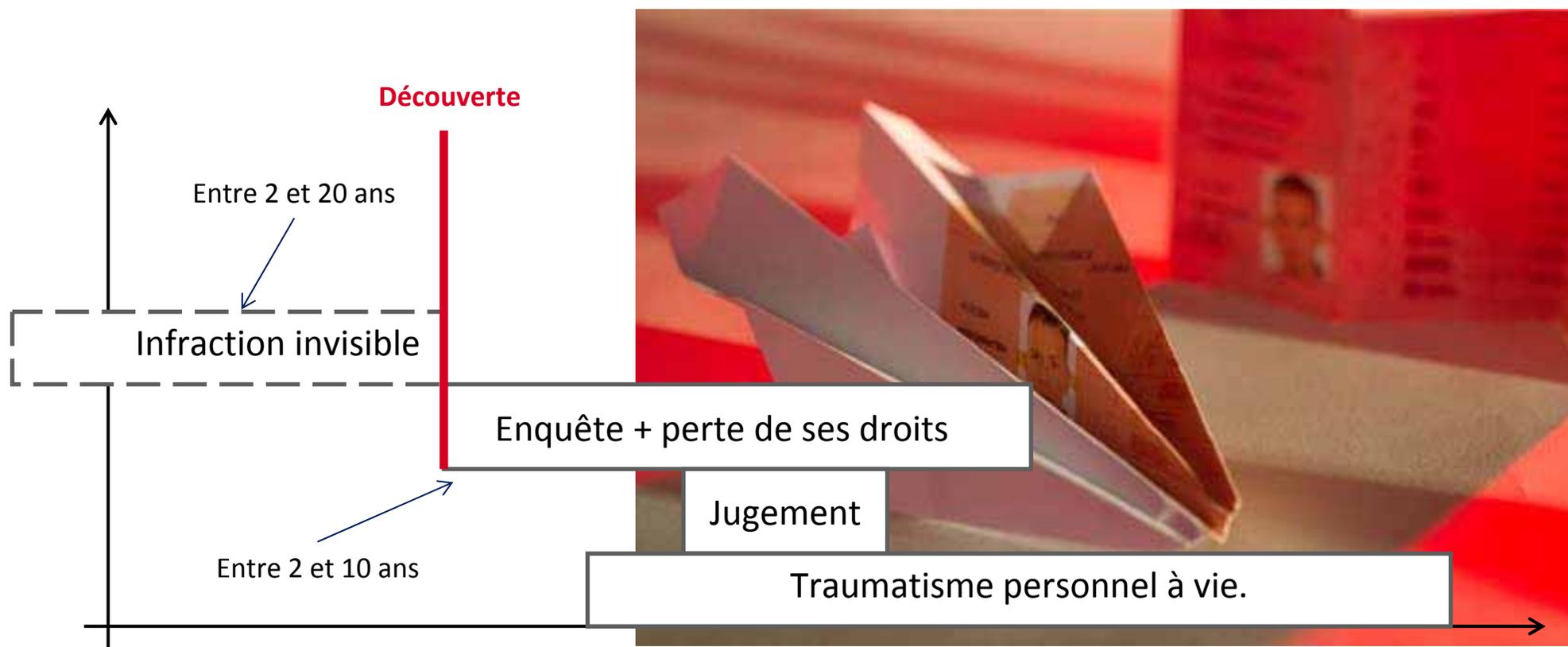


IV. Protéger son identité en 2013

Protéger son identité en 2012-2013

Le taux de découverte d'une usurpation d'identité est faible, car c'est une infraction continue.

En moyenne, on observe la découverte des faits entre 2 et 20 ans après l'usurpation.



Protéger son identité en 2012-2013

Ça n'arrive pas qu'aux autres !

Chacun a pris le réflexe de protéger ses informations personnelles on-line (anti-virus...), mais ce réflexe n'existe pas ou très peu pour les copies papier.

Pourtant, il suffit de respecter quelques astuces de protection très simples :

- 1.S'assurer du devenir des documents** après les avoir fournis à des tiers.
- 2.Veillez à ce que votre courrier soit bien protégé.** Entretien de votre boîte aux lettres.
- 3.Mettre ses documents sensibles sous clé.**
- 4.Détruisez, si possible avec un destructeur à coupe croisée,** les documents dont vous n'avez plus besoin et qui comportent des données personnelles utilisables (*publicités nominatives, copie de documents d'identité, de feuilles de sécu, de fiches de paye même anciennes, de vieilles factures, etc.*)